

## Direction Informatique : Quel avenir chez PSA ?

**Au regard des changements actuels et des orientations prises avec la création des zones, quel est l'avenir de la Direction Informatique au sein de PSA ?**

Nous sommes à l'aube d'un changement majeur de fonctionnement au sein de l'entreprise, qui aura de nombreux impacts sur les Métiers centraux dont fait partie la **Direction des Systèmes d'INformation**.

Les interrogations, voir les incohérences, relevées ici pour la DSIN, pourraient bien évidemment l'être pour beaucoup d'autres Directions du Groupe.

Les directeurs des Régions vont être responsables de la tenue de la croissance et des profits de leur zone. Ils seront jugés sur l'atteinte de ces deux objectifs. Cela sous-entend qu'ils devront être en mesure de décider des moyens pour les atteindre.

Chaque directeur de zone ou de métier central devra être en mesure d'activer ses propres leviers pour atteindre la performance attendue. Parmi ces leviers figurent, en bonne place, les moyens informatiques nécessaires à l'aboutissement des projets. L'étanchéité des enveloppes, actuellement contrôlée avec zèle et assiduité par la **Direction Financière**, a généré un système hyperstatique qui empêche de mettre en œuvre des projets métiers dont le retour sur investissement est pourtant, dans certains cas, inférieur à 1 an :

**Dans un souci de respect de budgets informatiques « cadrés comptablement » (à la baisse depuis de nombreuses années), on prive les Métiers de la possibilité de mettre en œuvre des projets rentables (validés au plus haut niveau) qu'ils auraient la possibilité de financer sur leurs propre budgets, avec pour résultat pour PSA en fin d'année, d'avoir sorti plus de cash que prévu, et pour les métiers de ne pas pouvoir atteindre les résultats escomptés. Joli paradoxe !**

La logique actuelle qui est d'avoir un budget informatique (PRSI) géré en central, sur des enveloppes pré allouées par grand domaine de l'entreprise génère aujourd'hui trop d'incohérences pour pouvoir perdurer. Le modèle, qui présentait beaucoup d'avantages jusqu'ici, a donc atteint ses limites. Beaucoup en sont conscients au sein même de la DSIN, et voudraient pouvoir le changer, mettre en œuvre de nouvelles pratiques. **Mais laissera-t-on DSIN s'adapter, ou profitera-t-on des difficultés actuelles pour externaliser tout ou partie de cette activité comme ce fût le cas chez Renault ?**

Le constat ci-dessus, dont vous avez tous des exemples dans vos directions ou dans les directions que vous servez, s'accompagne en interne, d'un sentiment global de remise en cause de l'action de la **Direction des Systèmes d'INformation**.

## CFTC : Faire du syndicalisme autrement...

Les collaborateurs de DSIN ont pris l'habitude des restrictions budgétaires à répétition survenant de plus en plus tôt dans l'année, d'une pression de plus en plus forte sur les coûts apparents des projets (le fameux TJM), mais ils sentent aujourd'hui qu'ils rentrent dans un nouveau cycle, mais cela, sans en être informés autrement que par des bruits de couloirs ou des directives qui paraissent décousues de sens :

- Un jour, l'avenir commercial de PSA passe par le Digital, par le Big Data et il est urgent d'embaucher, le lendemain on gèle les embauches et les mobilités... pour aujourd'hui nous parler de réduction drastique des effectifs.
- Un jour on nous dit que les Métiers doivent pouvoir financer les projets sur les moyens commerciaux et le lendemain on affirme le contraire. Pire : on diminue les budgets informatiques sous responsabilité de DSIN (PRSI), mais on laisse les Métiers acheter des prestations informatiques à l'extérieur, tout en interdisant à DSIN de s'en occuper
- On rattache la DSIN à la Direction de la Recherche et Innovation, puis à la Direction des Programmes, puis à la Direction Financière en faisant bien savoir que c'est parce que l'on considère que c'est un centre de coût qui mériterait d'être mis au pain sec car d'un embonpoint trop proéminent.
- On fixe des objectifs d'externalisation dans des pays à « coûts optimisés » mais sans avoir fait le travail préalable indispensable qui permettrait de déterminer les activités que PSA souhaite conserver et celles qui seraient réalisables hors de nos murs.
- **Hier on démentait une externalisation de l'activité, mais demain ?**

Les 2250 collaborateurs de DSIN ne peuvent pas rester plus longtemps dans l'incertitude. Il est urgent de remettre les choses dans le bon ordre et d'utiliser les moyens de communication et de gestion des emplois et des compétences prévus dans le Nouveau Contrat Social :

- Quelle est la stratégie PSA pour son informatique, cette activité doit-elle, ou non, être externalisée ?  
**→Présentation à faire en Comité Paritaire Stratégique (CPS)**
- Quelle est l'orientation du responsable de filière métier pour mettre en œuvre la stratégie telle que présentée en CPS ? Et en particulier :
  - Quel est le pourcentage de sous-traitance acceptable pour soutenir cette stratégie
  - Quelle grille de détermination (conséquence de la stratégie) est utilisée pour le classement des fonctions
  - Quelles sont les fonctions sensibles, à l'équilibre, sous-tension au global de la filière (sur le monde, par zone,...) et résultant de la grille de détermination**→Présentation à faire dans le cadre de l'Observatoire central des Métiers et des Compétences**
- Comment se décline cette stratégie au niveau de chaque site (un métier à l'équilibre, au global de la filière peut être sensible à Sochaux et en tension au Pôle tertiaire,...) ?  
**→Présentation à décliner dans chaque Observatoire local des Métiers**

**Les salariés de la Direction des Systèmes d'Information attendent de la part de la Direction Générale et de leur Directeur un éclaircissement sur tous ces points. La CFTC demande que ce sujet soit présenté lors d'un comité paritaire stratégique, préalable à toute action devant être mise en œuvre par le responsable de la filière.**

Pour des compléments d'informations : [www.cftc-psa.org](http://www.cftc-psa.org) :

